

## RENTRÉE DES 343 AUDITEURS DE JUSTICE DE LA PROMOTION 2017

Les **343 élèves magistrats de la promotion 2017** effectuent leur rentrée ce **lundi 30 janvier** à l'École nationale de la magistrature. Ces derniers débiteront une formation probatoire de 31 mois axée sur la pratique du métier de magistrat. Leur **prestation de serment se déroulera le 3 février prochain** à la cour d'appel de Bordeaux en **présence du garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas**.

Au total, 343 auditeurs de justice composent la promotion 2017. 243 sont d'anciens étudiants issus du 1<sup>er</sup> concours d'accès, 100 des professionnels en reconversion admis aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> concours ou recrutés au titre de l'article 18-I.

### Deux semaines d'accueil à l'ENM

Plusieurs temps forts rythmeront les quinze premiers jours de formation de la promotion 2017. Le discours d'accueil que prononcera Olivier Leurent, directeur de l'École, ce lundi 30 janvier à 10h30, marquera le début d'une semaine de découverte de la culture judiciaire, de réflexions sur le rôle et la place du magistrat et sur le besoin de justice, d'identification du rôle des acteurs de la chaîne pénale et du procès civil... À l'issue, les auditeurs de justice partiront en stage d'immersion dans un tribunal de grande instance du 13 au 19 février, puis en stage en cabinet d'avocat pour 3 mois.

### Nouveau séquençage pour la formation probatoire

Suite à la suppression de la durée impérative de six mois du stage avocat (loi organique n°2016-1090 du 8 août 2016), un nouveau séquençage de la formation initiale est mis en place pour la promotion 2017. Cette dernière bénéficiera notamment d'un renforcement de la période d'études de deux semaines, d'un allongement du stage greffe (3 semaines), du stage de préparation aux premières fonctions (12 semaines), du rétablissement du stage huissier de justice (1 semaine) et d'une diminution du stage avocat (12 semaines). L'objectif étant d'alterner les périodes théoriques et de formation pratique.

### Une cérémonie solennelle

Le vendredi 3 février à 9h30, Bertrand Louvel, premier président de la Cour de cassation, et Jean-Claude Marin, procureur général près ladite Cour, interviendront devant la promotion 2017. À 14h30 le même jour se tiendra, à la cour d'appel de Bordeaux, la prestation de serment des auditeurs de justice en présence du garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas.

### CONTACT PRESSE

Claire Keller - *Chef du service communication*

claire.keller@justice.fr

05 56 00 10 22

École nationale de la magistrature, 10 rue des Frères Bonie 33 080 Bordeaux

En moyenne, les élèves magistrats de la promotion 2017 sont âgés de 28 ans. 74% sont des femmes et 26% des hommes. Près de 71% sont d'anciens étudiants et plus de 29% des professionnels en reconversion.

Parmi les auditeurs de justice issus du 1<sup>er</sup> concours, 15 ont suivi les classes préparatoires « égalités des chances » de l'ENM. 39% des élèves magistrats sont boursiers de l'enseignement supérieur. 95% ont déjà travaillé ou effectué des stages en ou hors juridiction avant d'intégrer l'École.